



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'École, *notre avenir*

Dossier de presse de rentrée
académique

Année scolaire
2025 - 2026





Sommaire

La rentrée dans l'académie de Créteil	p. 5
<i>Les chiffres clés de l'académie de Créteil</i>	p. 6
<i>L'évolution des effectifs et des moyens dans l'académie de Créteil</i>	p. 8
<i>Les résultats aux concours</i>	p. 10

Des moyens pour ...

1. Créer des conditions de réussite pour chaque élève	p. 13
1. <i>Des mots pour dire et penser le monde</i>	p. 14
2. <i>Bien dans sa tête, bien dans son corps</i>	p. 15
3. <i>La pause numérique</i>	p. 16
4. <i>L'École inclusive</i>	p. 17
5. <i>Les internats</i>	p. 20
6. <i>Les cités éducatives</i>	p. 21
7. <i>Le Territoire éducatif rural (TER)</i>	p. 22

Des moyens pour ...

2. Former et accompagner les personnels	p. 25
8. <i>La formation des personnels</i>	p. 26
• Enseigner autrement pour mieux faire apprendre et comprendre	p. 26
• L'École académique de la formation continue	p. 26
9. <i>L'accompagnement des personnels</i>	p. 27
• La nouvelle feuille de route RH	p. 27
• Le programme égalité-diversité	p. 27

... pour un objectif

3. Veiller à la qualité des apprentissages	p. 29
10. <i>Maths et lecture pour toutes et tous</i>	p. 30
• Les mathématiques, une priorité académique	p. 30
• Lecture et oralité pour toutes et tous	p. 31
11. <i>Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité</i>	p. 32
12. <i>La découverte des métiers</i>	p. 33
13. <i>L'éducation artistique et culturelle (EAC)</i>	p. 34

<i>Un nouveau pôle rectoral</i>	p. 35
---------------------------------	-------





***La rentrée
dans l'académie
de Créteil***

Les CHIFFRES CLÉS de l'académie de Créteil

LES ÉLÈVES

910 006

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾,
soit :

496 588

élèves du 1^{er} degré

Seine-et-Marne : 162 077
Seine-Saint-Denis : 193 260
Val-de-Marne : 141 251

413 418

élèves du 2^d degré

Seine-et-Marne : 143 087
Seine-Saint-Denis : 154 240
Val-de-Marne : 116 091

242 993

collégiens

Seine-et-Marne : 85 278
Seine-Saint-Denis : 90 592
Val-de-Marne : 67 123

170 425

lycéens

Seine-et-Marne : 57 809
Seine-Saint-Denis : 63 648
Val-de-Marne : 48 968

dont 49 966

lycéens professionnels

Seine-et-Marne : 15 767
Seine-Saint-Denis : 20 302
Val-de-Marne : 13 897

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ⁽²⁾

3 313

écoles et établissements du 2^d degré publics et privés
dont 3 082 écoles et établissements du 2^d degré publics

2 637

écoles

Seine-et-Marne :
1 059 écoles publiques
et 26 privées

Seine-Saint-Denis :
867 écoles publiques
et 35 privées

Val-de-Marne :
613 écoles publiques
et 37 privées



444

collèges

Seine-et-Marne :
134 collèges publics et 18 privés

Seine-Saint-Denis :
131 collèges publics et 29 privés

Val-de-Marne :
108 collèges publics et 24 privés

232

lycées et Erea

Seine-et-Marne : 52 lycées publics, 14 privés et 1 Erea

Seine-Saint-Denis : 68 lycées publics et 26 privés

Val-de-Marne : 47 lycées publics, 22 privés et 2 Erea

(1) Public et privé sous contrat, rentrée 2024

(2) Rentrée scolaire 2025 (3) Rentrée scolaire 2024 (4) Données provisoires

LES ENSEIGNANTS

65 291

agents de l'éducation nationale enseignent à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés ⁽³⁾

30 502 dans le 1^{er} degré

Seine-et-Marne : 9 317
Seine-Saint-Denis : 12 848
Val-de-Marne : 8 337

34 789 dans le 2^d degré*

Seine-et-Marne : 10 543
Seine-Saint-Denis : 11 781
Val-de-Marne : 12 465

* hors PsyEn

LA TAILLE DES CLASSES ⁽³⁾

→ PREMIER DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

22 élèves par classe : nombre moyen d'élèves en préélémentaire (Ulis inclus)

Seine-et-Marne : 23,2
Seine-Saint-Denis : 20,4
Val-de-Marne : 23

21,3 élèves par classe : nombre moyen d'élèves en élémentaire (Ulis inclus)

Seine-et-Marne : 23,1
Seine-Saint-Denis : 19,6
Val-de-Marne : 21,7

→ SECOND DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

25,1 élèves par classe : nombre moyen d'élèves dans les formations en collège (hors Segpa)

Seine-et-Marne : 25,7
Seine-Saint-Denis : 24
Val-de-Marne : 26,1

22,1 élèves par classe : nombre moyen d'élèves dans les formations professionnelles en lycée (hors CAP)

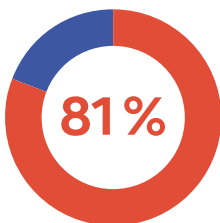
Seine-et-Marne : 21,3
Seine-Saint-Denis : 22,4
Val-de-Marne : 22,6

29,4 élèves par classe : nombre moyen d'élèves dans les formations générales et technologiques en lycée

Seine-et-Marne : 30,4
Seine-Saint-Denis : 28,4
Val-de-Marne : 29,6

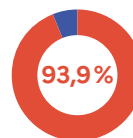
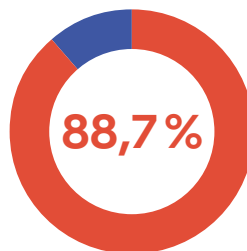
LES DIPLÔMES ⁽⁴⁾

Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)



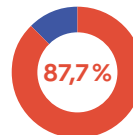
Seine-et-Marne : 83,1%
Seine-Saint-Denis : 77,6%
Val-de-Marne : 82,8%

Taux de réussite au baccalauréat



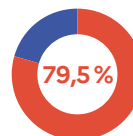
Bac général

Seine-et-Marne : 94,5%
Seine-Saint-Denis : 92,6%
Val-de-Marne : 94,6%



Bac technologique

Seine-et-Marne : 89,5%
Seine-Saint-Denis : 85,3%
Val-de-Marne : 88,5%



Bac professionnel

Seine-et-Marne : 78,9%
Seine-Saint-Denis : 79,6%
Val-de-Marne : 80%

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DES MOYENS dans l'académie de Créteil

Avec un budget annuel passé de 4,99 Mds € en 2020 à 6,03 Mds € en 2024, l'académie de Créteil a pu faire évoluer sensiblement le nombre de moyens d'enseignement dans les 1^{er} et 2^d degrés.

➔ Depuis 2020, +1 828 moyens d'enseignement ont été créés dans un contexte de diminution constante des effectifs (-11 629 élèves*)

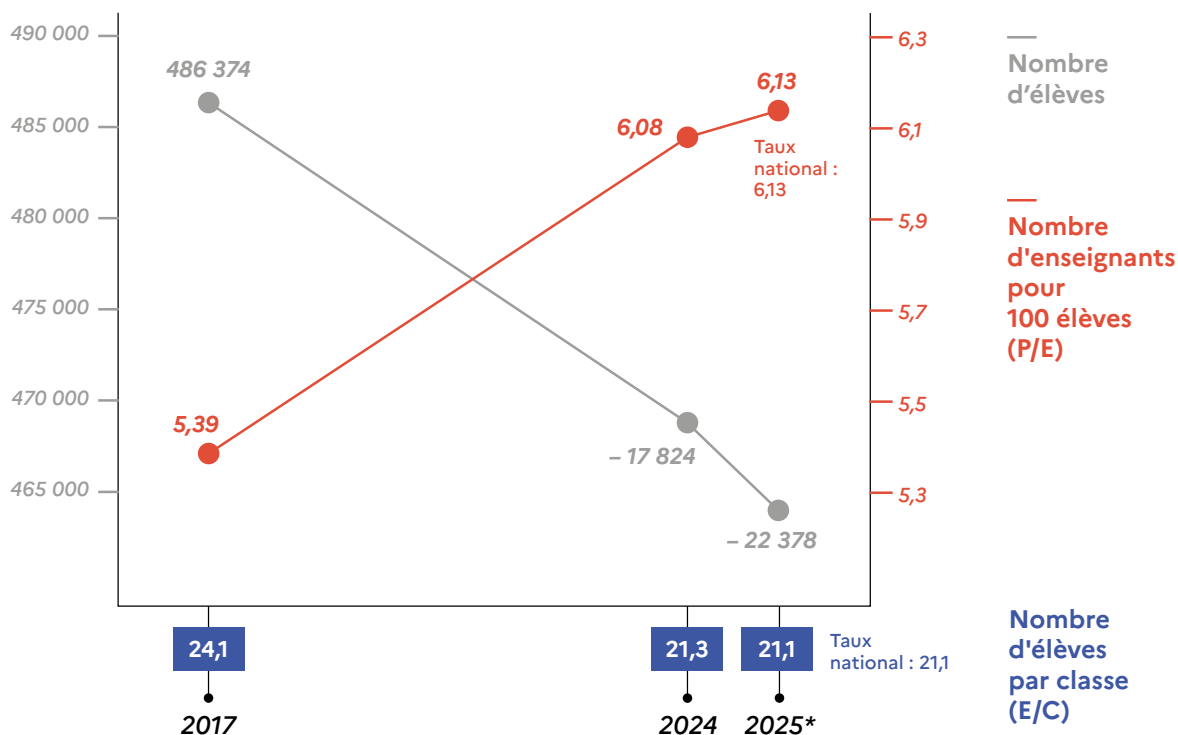


* Effectifs d'élèves prévisionnels à la rentrée 2025 pris en compte

Les moyens délégués pour la rentrée 2025 dans le 1^{er} degré public

À la rentrée 2025, l'académie de Créteil comptera 22 378 élèves de moins par rapport à 2017. Au cours de la même période, elle a bénéficié de 2 874 emplois supplémentaires. Le taux d'encadrement n'a cessé d'augmenter. Pour cette rentrée 2025, la baisse attendue est de 4 554 élèves. Dans ce contexte, 30 moyens d'enseignement sont retirés (4 en Seine-et-Marne, 13 en Seine-Saint-Denis, 13 dans le Val-de-Marne).

Évolution du taux d'encadrement dans l'académie depuis 2017



* Chiffres prévisionnels

Prévisions pour la rentrée 2025

	Nombre d'élèves attendus	Taux d'encadrement (P/E)	Nombre d'élèves par classe (E/C)
Seine-et-Marne	154 346 (-481)	5,54	23
Seine-Saint-Denis	184 345 (-2 177)	6,70	19,7
Val-de-Marne	128 305 (-1 896)	6,05	21,4

- ➔ Amélioration du taux d'encadrement dans chaque département
- ➔ Renforcement du potentiel de remplacement
- ➔ Accompagnement de l'École inclusive

Les moyens délégués pour la rentrée 2025 dans le 2^d degré public

320 moyens d'enseignement sont créés à la rentrée 2025.

- ➔ Couverture de l'évolution démographique
- ➔ Mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement en collège
- ➔ Maintien du taux d'encadrement des collèges et lycées de l'académie

Collèges	Nombre d'élèves attendus (prévisions)	Répartition des ETP (prévisions)	Taux d'encadrement H/E (prévisions)
Seine-et-Marne	75 133 (+422)	+ 51	1,27
Seine-Saint-Denis	79 181 (+598)	+ 72	1,40
Val-de-Marne	56 242 (-350)	+ 7	1,28
Total collèges	210 556 (+670)	+ 130	1,32
Lycées	168 303 (+2 527)	+ 190	1,63
Total 2^d degré	378 859 (+3 197)	+ 320	1,46

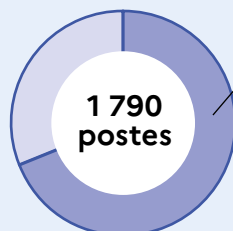
Une vie scolaire renforcée

- Pour la rentrée 2025, l'académie bénéficie d'une dotation de 22 ETP de CPE, dont 3 pour l'ouverture des nouveaux établissements.
- Une dotation supplémentaire de 60 emplois d'AED a également bénéficié à l'académie depuis janvier.

LES RÉSULTATS AUX CONCOURS

Session 2024

CRPE + CRPE supplémentaire
+ CRPE interne exceptionnel
dédié aux contractuels

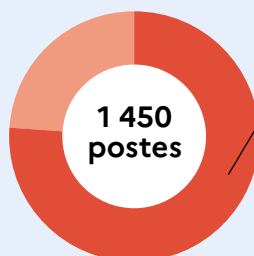


1 238 admis

69,2%

Session 2025

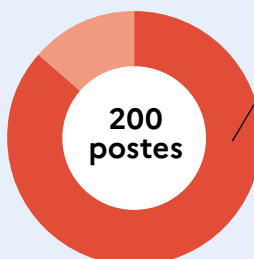
CRPE + CRPE supplémentaire



1 105 admis

76,2%

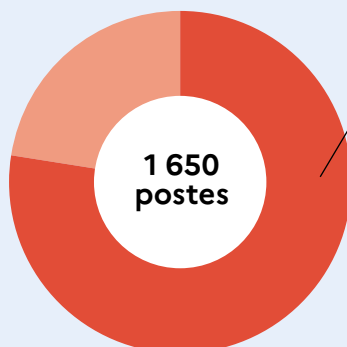
CRPE interne exceptionnel
dédié aux contractuels



173 admis

86,5%

Total



1 278 admis

77,5%

*Seine-et-Marne : 365 admis
Seine-Saint-Denis : 595 admis
Val-de-Marne : 318 admis*

La session 2025 des 3 concours de recrutement de professeurs des écoles a permis de couvrir 77,5% des postes offerts aux concours : c'est 8,5 points de mieux qu'à la session 2024 (69%).





1

Des moyens pour ...

***Créer
des conditions
de réussite pour
chaque élève***

1.

Des mots pour dire et penser le monde

→ Le plan Maternelle

À la rentrée de septembre 2025, le plan Maternelle poursuit son déploiement. Il s'agit d'un plan de formation permettant à tous les professeurs des écoles de maternelle de l'académie d'élaborer des séquences d'enseignement dont l'objectif est d'enrichir le langage pour dire et penser le monde et lutter ainsi contre les inégalités dès le plus jeune âge. L'enrichissement lexical implique un enseignement explicite et dirigé avec des séances dédiées, des activités régulières de classification, de mémorisation, de réutilisation de mots et d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte ou de leur morphologie.

La finalité est de permettre à tous les élèves de s'exprimer à l'aide de phrases complexes et de se projeter dans les meilleures conditions vers les apprentissages ultérieurs. La nécessaire progressivité des acquisitions implique de commencer par les mots relatifs aux actes du quotidien, aux activités de la classe et aux relations avec les autres. Chaque réseau lexical travaillé doit être composé de verbes, de noms, d'adjectifs, de mots grammaticaux et d'expressions. Le professeur et l'ensemble des adultes présents dans la classe et dans l'école veillent à employer à tous les instants un lexique adapté à de jeunes élèves tout en respectant une syntaxe exemplaire.

L'objectif est double : enrichir le vocabulaire et développer la syntaxe pour les élèves et enrichir et diversifier les pratiques pédagogiques pour les enseignants.

NOUVEAU

● La création d'un mur collaboratif à l'horizon de juin 2026 permettra d'enrichir les ressources et outils académiques.

CHIFFRES CLÉS

94 %

des circonscriptions engagées

30 %

des écoles engagées, dont 35 % en éducation prioritaire

25 %

des enseignants d'école maternelle formés, dont 34 % en éducation prioritaire

2.

Bien dans sa tête, bien dans son corps

Après avoir initié les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) et les tests de qualité physique (qui seront généralisés à la rentrée 2025), avoir été pionnière dans leur expérimentation dans un contexte où l'activité physique et sportive était « grande cause nationale 2024 », l'académie de Créteil continue à promouvoir et développer la pratique physique auprès de tous ses élèves.

CHIFFRES

CLÉS

136 établissements scolaires

engagés dans la passation des tests de qualité physique (110 collèges et 26 lycées)

8 907 élèves

ont réalisé les tests de qualité physique

NOUVEAU

L'inclusion par l'éducation physique et le sport

À la rentrée 2025, un plan en faveur de l'inclusion de tous les élèves par la pratique physique et le sport sera déployé. Il aura pour objectif d'aider tous les acteurs de l'académie à favoriser l'inclusion de tous les élèves des 1^{er} et 2^d degrés par l'éducation physique et le sport et ainsi, d'inclure les élèves en situation de handicap, d'adapter l'enseignement des pratiques physiques et sportives aux besoins de tous les élèves et de réduire les dispenses d'EPS.

Des actions concrètes seront mises en œuvre :

- 7 fiches action innovantes pour enrichir et renforcer la formation des enseignants des 1^{er} et 2^d degrés;
- la formation sur la base de ces 7 fiches de tous les conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) EPS pour le 1^{er} degré, de tous les formateurs activité physique, sportive ou artistique (APSA) du 2^d degré et de tous les professeurs entrant dans l'académie – l'inclusion sera au programme de toutes les formations des professeurs d'EPS;
- l'accès à l'éducation physique et au sport au sein des écoles et des établissements sera facilité par le prêt de matériel, et par un outil d'identification de club accessible selon le handicap dans les associations sportives et les clubs des 3 départements de l'académie;
- la promotion d'un certificat médical d'inaptitude précisant les aménagements à réaliser par le professeur d'EPS afin de garantir une pratique physique adaptée à tous les élèves.

3 000
professeurs
d'EPS

+ **28 000**
professeurs
des écoles

progressivement formés à l'inclusion de tous les élèves par l'éducation physique et le sport

50

experts de haut niveau

(chefs d'établissement, professeurs, directeur départemental UNSS, chef de service SDJES, formateurs) issus des 3 départements mobilisés pour impulser une politique d'inclusion par l'éducation physique et le sport

3.

La pause numérique

→ **Promouvoir la « pause » numérique via la suspension de la mise à jour des ENT le soir et en fin de semaine**

Les informations reçues à toute heure via les ENT et les logiciels de vie scolaire peuvent devenir une source importante de tensions. Il est donc devenu nécessaire de mieux réguler les échanges entre les familles et les équipes éducatives en dehors du temps scolaire et d'assurer ainsi une forme de « droit à la déconnexion ».

Pour cela, la suspension de la diffusion de nouvelles informations entre les personnels d'enseignement et d'éducation, les élèves et leur famille, dans les ENT et les logiciels de vie scolaire, sera instaurée le soir (par défaut de 20h à 7h le lendemain) et en fin de semaine (par défaut du vendredi 20h au lundi 7h). L'accès restera néanmoins possible, que ce soit en consultation, en modification ou en saisie. En cas de modification ou de saisie pendant la plage horaire de suspension, l'affichage des mises à jour sera différé jusqu'à la fin de cette plage et un message de rappel sur la suspension sera affiché automatiquement à l'émetteur.

Cette suspension s'applique à toute nouvelle information (messages, notes, devoirs, billets de blog, etc.) et pas uniquement aux notifications.

Les chefs d'établissement pourront adapter les paramétrages par défaut au contexte particulier de leur établissement (internats, cours le samedi matin, etc.) ou à une situation d'urgence.

NOUVEAU

- **La mise en œuvre de cette circulaire nationale se fera au cours de l'année scolaire au plus tard à la rentrée scolaire 2026.**

4.

L'École inclusive

L'inclusion scolaire est un enjeu majeur de l'académie de Créteil.

L'école inclusive repose sur un principe d'accessibilisation, pour créer un environnement d'apprentissage qui permet aux élèves d'être en réussite et de développer leur sentiment d'efficacité personnelle. L'école affirme la capacité de chaque élève à apprendre, en adaptant les réponses éducatives à ses besoins spécifiques.

→ Part d'enfants en situation de handicap au regard de la population scolaire académique

2023

3,36%

Seine-et-Marne : 3,73%
Seine-Saint-Denis : 3,15%
Val-de-Marne : 3,19%

2024

3,71%

Seine-et-Marne : 3,93%
Seine-Saint-Denis : 3,53%
Val-de-Marne : 3,69%

2025

3,90%

Seine-et-Marne : 4,34%
Seine-Saint-Denis : 3,64%
Val-de-Marne : 3,72%

→ Part d'enfants avec notification AESH au regard de la population scolaire académique

2023

2,75%

Seine-et-Marne : 2,79%
Seine-Saint-Denis : 2,39%
Val-de-Marne : 3,2%

2024

2,86%

Seine-et-Marne : 3%
Seine-Saint-Denis : 2,54%
Val-de-Marne : 3,14%

2025

3,05%

Seine-et-Marne : 3,39%
Seine-Saint-Denis : 2,92%
Val-de-Marne : 2,83%

NOUVEAU

De nouveaux dispositifs inclusifs

L'académie de Créteil poursuit son travail de diagnostic et de maillage territorial pour l'implantation de nouveaux dispositifs inclusifs que sont :

- les unités externalisées maternelles autisme (UEMA) ;
- les unités externalisées élémentaires autisme (UEEA) ;
- les dispositifs d'auto-régulation 1^{er} et 2^d degrés (DAR) ;
- les unités d'enseignement autisme collège (UECA).

→ 6 dispositifs inclusifs ouvriront cette année, portant à 54 le nombre de dispositifs inclusifs pour l'académie de Créteil : 22 UEMA, 21 UEEA, 7 DAR 1^{er} degré, 2 DAR collège et 2 UECA.

→ 2 postes de professeurs ressources supplémentaires pour les troubles du neurodéveloppement sont créés.



Implantation des PAS

L'académie renforce les partenariats avec le secteur médico-social pour une réponse ciblée et adaptée aux besoins spécifiques de certains élèves en situation de handicap. À partir de la rentrée 2025, l'implantation de 10 pôles d'appui à la scolarisation (PAS) en Seine-et-Marne viendra soutenir la cohérence des actions menées par les équipes éducatives pour faciliter l'accès aux apprentissages de tous les élèves avant une généralisation des PAS à toute l'académie en 2026 et 2027.

NOUVEAU

De nouveaux outils

En pleine adéquation avec la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement* (TND), l'académie de Créteil déploie de nouveaux outils permettant de faciliter l'inclusion des élèves.

→ Un Lab'TND dans chaque département

L'académie a mis en place un premier Lab'TND (Lieu d'accompagnement pour les élèves présentant un trouble du Neurodéveloppement), un espace ressource destiné aux personnels, offrant des formations, un accompagnement personnalisé et le prêt de matériel adapté afin de renforcer les pratiques pédagogiques inclusives. Ce Lab'TND a ouvert ses portes en juin 2024 en Seine-Saint-Denis. Il sera rejoint par celui du Val-de-Marne à l'automne 2025.

→ L'Adapta'Box

L'académie de Créteil reconduit l'expérimentation de la mise à disposition d'une mallette d'outils pédagogiques adaptés auprès d'enseignants de cycle 2 volontaires et formés spécifiquement à son utilisation. Ce projet est le fruit d'une collaboration avec l'association *Une école inclusive pour tous* et cinq communes : Brie-Comte-Robert (77), Montévrain (77), Gagny (93), Rosny-sous-Bois (93) et Choisy-le-Roi (94).

* Autisme, Dys, TDAH, TDI

→ Des personnels mieux formés

Une formation adaptée à tous les personnels

La formation des personnels évolue pour passer d'une logique de compensation individuelle à une logique d'accessibilité universelle. Elle vise à réduire les obstacles et assurer une meilleure compréhension des contenus d'enseignements.

À travers le déploiement d'un vaste plan de formation des formateurs du premier et du second degré, issus des modules de formation nationaux consacrés à « L'école pour tous », l'académie agit pour accompagner tous les personnels dans la réponse aux besoins partagés et spécifiques des élèves. La plateforme M@gistère propose un parcours intitulé « Mettre en œuvre une école inclusive », conçu dans l'académie de Créteil en partenariat avec l'INSPÉ (institut national supérieur du professorat et de l'éducation), et destiné à l'ensemble des personnels. Il vise à clarifier les notions d'accessibilité et à présenter des démarches inclusives concrètes, directement transposables dans la pratique quotidienne des classes et des établissements.

Les AESH, un métier de proximité

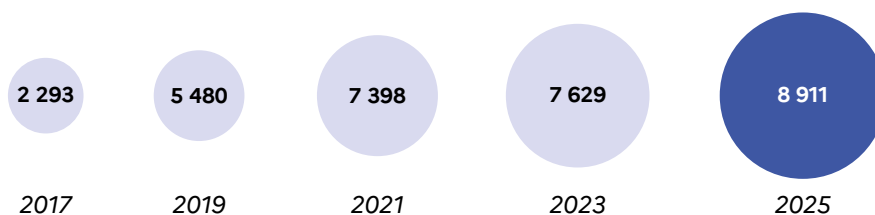
Le métier d'AESH est récent et les conditions de rémunération et de formation s'améliorent chaque année. Afin de pourvoir l'ensemble des postes de l'académie, les trois départements ont déployé une importante campagne de recrutement au niveau le plus local.

Il s'agit de toucher un public au plus proche des écoles et établissements, avec un temps de transport le plus réduit possible, afin de renforcer le lien avec l'École, contribuant ainsi à construire un métier de proximité.

→ Évolution du nombre d'AESH depuis 2017

Source : CDG académique – juillet 2025

Le nombre de personnes recrutées a presque quadruplé en 8 ans.



Accompagner la professionnalisation du métier

L'académie a engagé un travail d'élaboration d'outils à destination des AESH afin de les soutenir dans l'analyse des besoins des élèves mais aussi dans leur mission d'accompagnement au quotidien dans la classe. Ces référentiels professionnels ont été testés en juin 2025 et seront diffusés dans les trois départements de l'académie en 2025-2026.

Un support de communication spécifique de l'offre de formation leur est transmis à la rentrée pour permettre une meilleure visibilité des modules de formation proposés.



5.

Les internats

Les 38 internats de l'académie permettent de suivre une scolarité dans un cadre privilégié qui conjugue suivi scolaire et développement personnel. La politique académique des internats porte une double ambition :

- faire évoluer l'offre vers un modèle souple et modulaire (accueil semi-externe, temporaire, mutualisé entre plusieurs établissements, etc.), capable de répondre à une diversité de besoins éducatifs, sociaux et territoriaux;
- renforcer l'internat comme outil académique d'égalité des chances, de bien-être et de réussite scolaire.

NOUVEAU

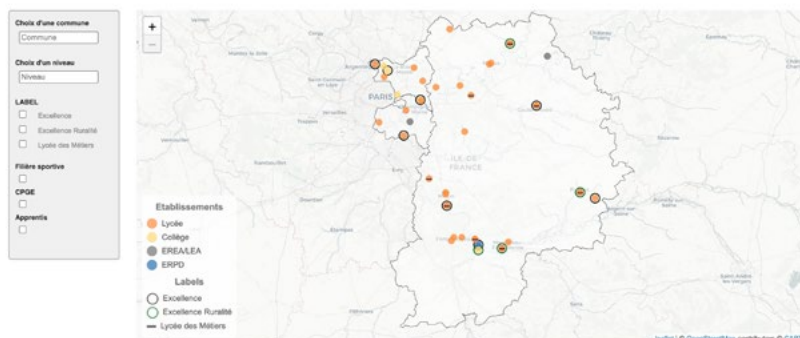
Cette ambition se décline en cinq leviers déployés durant les 4 années du projet académique 2025-2029 :

- ➔ Levier 1 : Développer une offre d'accueil multiforme
- ➔ Levier 2 : Accompagner les établissements avec une équipe d'appui et des ressources
- ➔ Levier 3 : Former les AED et structurer un réseau de formateurs
- ➔ Levier 4 : Renforcer la place des familles et des élèves et les associer au projet d'internat
- ➔ Levier 5 : Animer des communautés de pratiques « territoriales »

NOUVEAU

Un nouvel outil de présentation

Une carte interactive des internats étayée de fiches informatives complètes sera mise à disposition sur le site de l'académie, au cours de l'année scolaire.

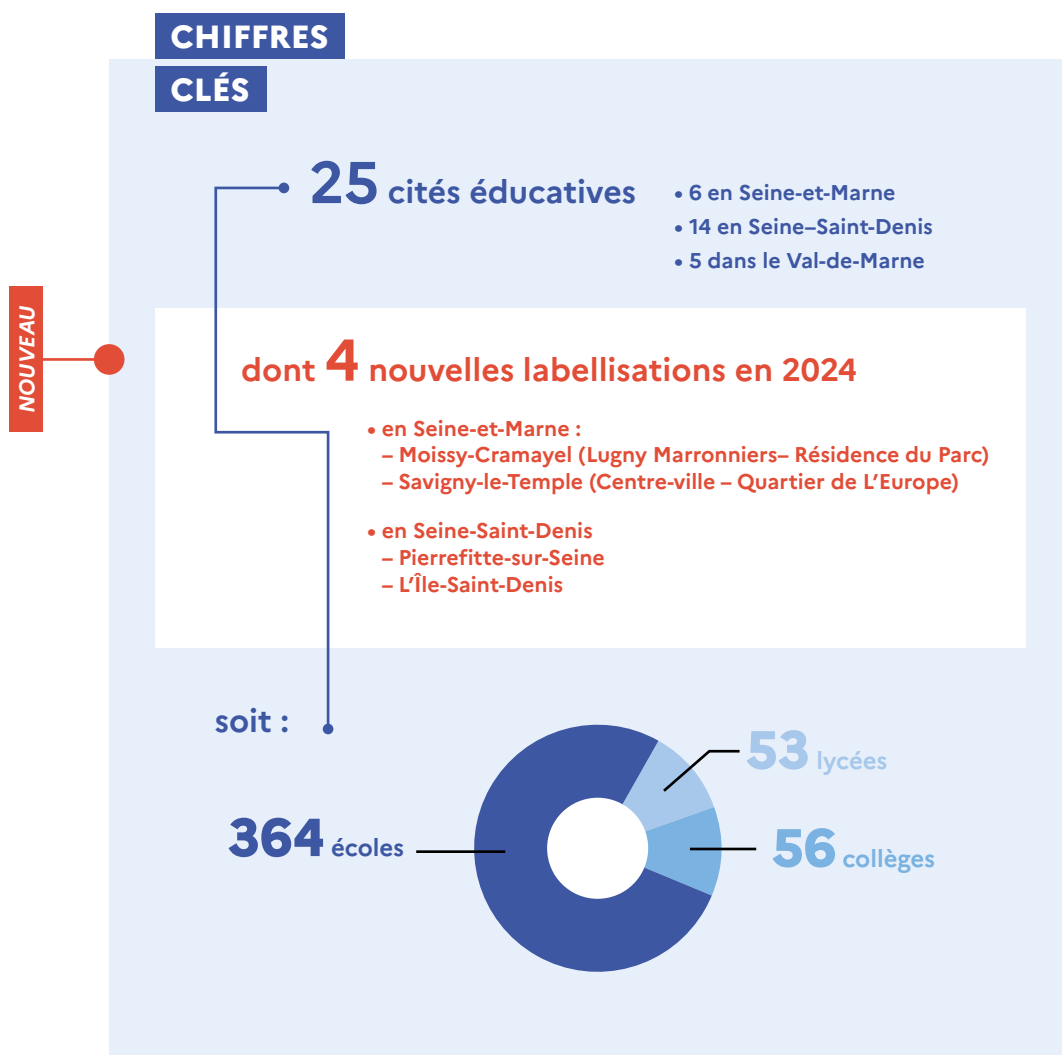


6.

Les cités éducatives

Dans l'académie de Créteil, les cités éducatives sont un levier déterminant pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Elles renforcent la continuité éducative, sécurisent les parcours et favorisent une mobilisation coordonnée des acteurs locaux au service des élèves et de leur famille.

Dans des contextes souvent complexes, les équipes éducatives, les collectivités, les associations et les services de l'État déploient une culture du partenariat exigeant et durable, au bénéfice d'une école plus juste, plus inclusive et plus bienveillante. Les cités éducatives de l'académie démontrent qu'en conjuguant les expertises et en investissant les territoires, il est possible d'agir durablement pour la réussite de tous.



7.

Le Territoire éducatif rural (TER)

Le TER s'articule avec l'observatoire départemental des dynamiques rurales (ODR), instance de dialogue, de concertation et de pilotage, en déclinaison départementale du plan France ruralités 2030. Il s'agit d'une démarche contractuelle au service des élèves, structurée autour de trois grands objectifs : mobiliser un réseau de coopération autour de l'école, garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir et renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale. L'académie comprend un TER implanté en Seine-et-Marne, constitué sur le territoire formé par les communautés de communes de la Bassée-Montois, de la Brie-Nangissienne et du Provinois. S'adressant aux zones rurales confrontées à des problématiques spécifiques, le TER vise à lutter contre l'autocensure des élèves qui privilégient davantage l'orientation vers la voie professionnelle, et moins le passage en 2^{de} GT.

Afin de répondre au défi de gommer les inégalités de destin que subissent les jeunes du TER, trois axes prioritaires ont été définis :

- ambition et excellence ;
- orientation choisie et assumée ;
- autonomie, inclusion et solidarité.

Les actions conduites ont pour objectif la sécurisation des parcours et l'accompagnement à l'orientation : forum des lycées pour les élèves de 3^e afin de leur présenter les formations proposées dans leur secteur géographique, fluidité et sécurisation des parcours, entretiens d'orientation concertée, groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) de district sectorisé.

NOUVEAU

De nouveaux projets ont été réalisés et/ou mis en place

- À Provins, ouverture d'une classe de prépa lycée (seule classe du département) au lycée Les Pannevelles, implantation d'un CAP agricole Jardinier – Paysagiste au collège Jules-Verne, coloration « tourisme » du baccalauréat professionnel Gestion des organisations et de leurs activités du lycée Thibaut-de-Champagne
- Labellisation *Internat Excellence Ruralité* avec un projet ambitieux favorisant la réussite scolaire et l'ouverture culturelle et linguistique.
- Conseils de classe participatifs durant lesquels chaque élève présente son bilan trimestriel, élèves ambassadeurs présentant leur filière ou formation post-bac, rallye des professeurs principaux (découverte par les professeurs principaux des différentes filières pro in situ), atelier mixités.
- Partenariat avec France-Travail et la Mission locale dans le cadre du GPDS et du CLEE (comité local école-entreprise), convention en cours avec le syndicat des travaux publics.
- Dans le cadre du nouvel appel à projets relatif aux TER, la DSDEN de Seine-et-Marne a l'intention de proposer de nouvelles alliances éducatives sur les territoires ruraux en associant pleinement les élus et les partenaires de l'école afin de faire émerger de nouvelles formes scolaires en ruralité.





2

Des moyens pour ...

***Former
et accompagner
les personnels***

8.

La formation des personnels

→ Enseigner autrement pour mieux faire apprendre et comprendre

La rentrée de 2025 est marquée par deux priorités :

- la poursuite des actions progressives de formation en direction des formateurs et des enseignants ;
- l'accompagnement de la réforme de la voie professionnelle par la formation de formateurs puis d'enseignants pour permettre une nouvelle approche pédagogique autour du projet de l'élève et du développement des compétences sociales et comportementales qui sont déterminantes pour l'insertion professionnelle et la réussite scolaire.

CHIFFRES

CLÉS

700

participants au séminaire académique de septembre 2024

Plus de 2 000

personnels formés depuis la rentrée 2024

Articuler des environnements propices aux apprentissages...

Le développement des compétences psychosociales, ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives, permet d'améliorer les relations à soi et aux autres et de faire face aux situations de la vie.

... avec des stratégies d'enseignements et d'apprentissages efficaces...

Le choix a été fait de mettre la lumière sur une méthode pédagogique particulière efficiente dans certaines conditions : l'enseignement explicite. L'activité de l'enseignant a pour but de favoriser, par des explications claires, des démonstrations et une pratique guidée, un engagement actif des élèves et une meilleure compréhension de l'objet d'apprentissage.

... permet d'enrichir les gestes professionnels des enseignants pour organiser des conditions favorables aux apprentissages en classe.

Élargir la réflexion aux résultats de la recherche en sciences cognitives permettra d'identifier d'autres stratégies d'apprentissage et d'enseignement efficaces complémentaires.

→ L'École académique de la formation continue

En lien avec les priorités nationales et académiques, les formations proposées par l'EAFC de Créteil visent à répondre aux besoins individuels et collectifs de chaque personnel.

Ainsi, l'accueil, l'accompagnement et la formation des entrants dans l'académie sont une priorité. Les néo-contractuels, les néo-titulaires bénéficient de parcours comprenant formations disciplinaires, formations sur compétences transverses et accompagnement à l'échelle plus individuelle.

Une ambition forte de l'EAFC de Créteil est de rapprocher la formation des personnels des territoires de l'académie. Les formations d'initiative locales à l'échelle d'un établissement, les formations déclinées localement à l'échelle de plusieurs écoles et établissements proches permettent la montée en compétence des personnels, favorisent les échanges et la coopération au sein d'un même territoire.

Le nouveau Programme académique de formation publié le 15 septembre propose une offre de formation variée, cohérente, ambitieuse, valorisante pour permettre à chaque personnel d'enseignement et d'éducation d'être pleinement acteur de sa formation autour d'objets de travail partagés et de s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel.

9.

L'accompagnement des personnels

→ La nouvelle feuille de route RH

L'académie est confrontée quotidiennement à des défis de transformation, d'attractivité et de fidélisation de ses personnels.

Dans la suite des lignes directrices de gestion stratégiques ministérielles, elle s'est dotée, en 2025, d'une Feuille de Route RH (FRRH) renouvelée ; l'objectif étant de construire et de conforter une identité positive d'employeur public, d'outiller les services, de renforcer les compétences de tous les personnels et parvenir à incarner une administration plus qualitative, davantage individualisée et soucieuse des parcours de réussite professionnelle.



→ Le programme égalité-diversité

Avec la détermination d'aller au-delà de simples constats, l'académie a présenté en juin dernier, son programme égalité-diversité, fruit d'un travail nourri entre les services et les représentants des personnels. Ce programme inclut trois volets : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'inclusion des personnels en situation de handicap ou en voie d'inaptitude professionnelle et la diversité. Le programme égalité-diversité vise à promouvoir une diversité de profils, du recrutement à la formation de tous en passant par l'accompagnement personnalisé en fonction des besoins, etc.

L'un des axes fort du programme est la lutte contre les violences, discriminations, agissements sexistes et sexuels : la cellule STOP-VIOLENCES accueille, écoute et participe au traitement des situations signalées.



NOUVEAU

Le préventomètre
Outil académique de prévention, le préventomètre a vocation à aider chaque agente et agent à évaluer les situations rencontrées au quotidien.

Télécharger l'outil

Préventomètre des violences sexistes et sexuelles dans votre environnement professionnel

Contexte	As sein de votre collectif de travail, vous ne proposez pas de propositions concernant les agissements sexistes ou sexuels.	Le travail et les compétences sont reconnus et valorisés indépendamment du genre.	M ou une collègue vous a fait des avances, vous les avez refusées, vous êtes à mal de gêne.
Comportement	— Un ou une collègue donne des surnoms « ma jolie », « mon petit », ou s'exprime des remarques comme « les règles ? » — Un ou une collègue reproche à une femme de ne pas être assez féminine ou à un homme de ne pas être assez viril. — Un ou une collègue coupe systématiquement la parole d'un ou d'une collègue du genre opposé et minimise ses interventions. — Vous avez refusé l'invitation d'un ou d'une collègue et depuis vous subissez une attitude discriminatoire de sa part.		
Environnement	— Vous subissez un environnement caractérisé par des photographies, blagues, attitudes à connotation sexuelle. — Un ou une collègue continue à vous complimenter et/ou cherche à vous séduire alors que vous n'avez donné aucun signe de consentement explicite ou que vous avez manifesté votre désaccord.		
Attitudes	— Un ou une collègue cherche à vous imposer une proximité physique de vous étouffer des images sexistes ou stéréotypées. — Votre supérieur ou supérieure hiérarchique vous propose une promotion ou échelonnement favorables. — Des collègues échangent publiquement ou dans un groupe restreint des contenus humiliants à votre égard, commentent sur votre apparence physique, ramure, phénotypage, etc.		
Agissements	— Un ou une collègue vous embrasse contre votre gré. — Un ou une collègue vous met une main non saine sur votre poitrine. — Un ou une collègue vous touche ou caresse la bouche, le poignet, le coude, le fesse, le sexe sans votre consentement. — Un ou une collègue fronce ses yeux contre vous sans votre accord. — Vous avez subi un acte de pénétration vaginale, anale ou bucco-génitale imposé.		

stop-violences@ac-creteil.fr
01 57 02 69 90



3

... pour un objectif :

***Veiller
à la qualité des
apprentissages***

10.

Maths et lecture pour toutes et tous

→ Les mathématiques, une priorité académique

Dans la continuité du plan national mathématiques et plus récemment du plan « Filles et mathématiques » et afin d'en démultiplier les effets, une impulsion est donnée par l'académie afin de renforcer encore la dynamique de tous les acteurs de la discipline autour de l'enseignement des mathématiques sur le territoire.

L'académie a pour objectifs de :

- renforcer la culture commune entre tous les acteurs de la discipline depuis l'école maternelle jusqu'aux lycées généraux, technologiques et professionnels ;
- créer des liens entre disciplines et filières pour un enseignement des mathématiques plus cohérent et adapté aux parcours des élèves ;
- soutenir le développement des gestes professionnels notamment en s'appuyant sur des pratiques innovantes validées par la recherche ;
- développer la culture mathématique et scientifique auprès des élèves et en particulier des filles pour dépasser les assignations de genre, sociales ou de territoire.



Des actions à destination des enseignants et des élèves opérationnalisent ces objectifs : formations territorialisées et en inter-degés, développement du réseau des laboratoires de mathématiques, cycle de conférences, recherche-action, olympiades de mathématiques en 4^e en éducation prioritaire, classes à horaires aménagés maths-sciences dans 10 collèges mais également actions spécifiques conduites en lycée pour lutter contre les biais de genres et les stéréotypes et développer l'orientation des élèves notamment des jeunes filles vers les filières mathématiques et scientifiques.

Pour aller plus loin





Plan échecs et mat(h)s

Lancement le 17 septembre du plan *Les échecs, des mat(h)s et bien plus...* pour favoriser le développement de compétences transversales, cognitives et sociales, utiles aux apprentissages fondamentaux. En point d'orgue, un tournoi académique qui réunira plus de 300 établissements au printemps 2026.

288 écoles et établissements du 2^d degré engagés pour la première édition du plan *Les échecs : des mat(h)s et bien plus...*

NOUVEAU

La MAM virtuelle

➔ Après l'inauguration de la Maison Académique de Mathématiques (MAM) en septembre 2024, lieu de ressources, de formation et d'animations ouvert aux enseignants des premier et second degrés, l'année 2026 verra le lancement de la MAM virtuelle : une plateforme virtuelle interactive pour rapprocher les enseignants de la formation, des ressources et favoriser les dynamiques de travail collectif en s'affranchissant des distances géographiques.

➔ Lecture et oralité pour toutes et tous

Parole en scène

NOUVEAU

● Dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF), un groupe de travail interdisciplinaire et intercatégoriel élabore, pour une mise en œuvre à la rentrée 2026, un plan centré sur la compréhension et l'expression orale en s'appuyant sur le théâtre : *Parole en scène*.

L'ambition est de développer la pratique de l'oral en classe pour renforcer la compréhension et la mémorisation, élargir la culture littéraire et artistique des élèves, former les enseignants et proposer des ressources permettant de construire un parcours progressif de la 6^e à la 3^e.

Le livre de l'académie

Depuis 9 ans, cette collection présente des textes écrits collectivement par des élèves de 6^e, qui font écho à des textes d'écrivains « parrains » sur un thème annuel défini. Des élèves de lycée professionnel réalisent la mise en page et les illustrations.

Le livre est ensuite déposé à la BNF et distribué dans tous les collèges de l'académie. En 2024-2025, les élèves ont composé sur le thème « Cultivons notre jardin ».





11.

Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Le programme national d'Éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité a été lancé en février 2025, avec pour objectif de transmettre des valeurs fondamentales telles que le respect de soi et des autres, prévenir les discriminations, promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles, lutter contre les stéréotypes et lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide.

→ **Ce plan s'incarne notamment au niveau académique par la désignation d'un référent Evar (Éducation à la vie affective et relationnelle) dans les établissements du 1^{er} degré, et d'un référent Evars (Éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) dans ceux du 2^d degré.**

Il donne lieu à au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge, via des programmes progressifs :

- en maternelle, les élèves découvrent les conditions élémentaires du respect de soi et des autres ;
- en élémentaire, le programme poursuit un objectif de prévention, notamment contre les violences sexistes et sexuelles ;
- au collège, les élèves développent des connaissances, des repères culturels, ainsi que des outils de sensibilisation et de réflexion, pour les aider à vivre sereinement les changements qu'ils traversent ;
- au lycée et en CAP, la réflexion est approfondie autour des enjeux personnels et interpersonnels ainsi que des enjeux sociaux, politiques et citoyens.

12.

La découverte des métiers

Dans le cadre du plan *Avenir* et du plan *Filles et mathématiques*, la découverte des métiers se place au service de l'égalité des chances, de l'ouverture sociale, territoriale et culturelle. Elle s'inscrit dans la construction progressive du parcours d'orientation des élèves.

Mise en œuvre dès le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e), cette démarche répond à la volonté de favoriser une meilleure connaissance des environnements professionnels, de lutter contre l'autocensure et de susciter une ambition scolaire fondée sur le sens des apprentissages tout en luttant contre les stéréotypes de genre. Elle a pour objectif d'ouvrir le champ des possibles, de découvrir le monde économique et professionnel par des rencontres, des visites d'entreprises, des forums, des stages ou des immersions.

Plusieurs leviers d'action

Des initiatives structurées

Plusieurs établissements ont mis en place des parcours intégrés associant visites d'entreprises, interventions de professionnels, ateliers et exploitation de ressources numériques. Ces temps sont souvent organisés dans le cadre de semaines des métiers, semaines de l'orientation ou encore semaines des lycées professionnels.

La mobilisation des équipes éducatives

Les professeurs principaux, les référents découverte des métiers (RDDM) et les CPE jouent un rôle essentiel, souvent en lien avec les PsyEN et les partenaires : CIO, partenaires associatifs, partenaires institutionnels (CLEE – Comités locaux école-entreprise, Relation École Entreprise, CMQ – Campus des métiers et des qualifications, etc.).

Les partenariats

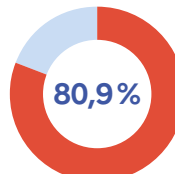
Les collaborations avec les branches professionnelles, les lycées professionnels, les collectivités locales et les établissements de l'enseignement supérieur permettent d'enrichir les actions proposées.

CHIFFRES

CLÉS

751
personnels
ont bénéficié
d'au moins une action
de formation

514
actions saisies
dans l'application DDM
(Découverte des métiers)



des établissements
ont un référent
Découverte
des métiers



« Un portrait, un métier » du collège Langevin-Wallon à Rosny-sous-Bois (93)

Dans le cadre de la découverte des métiers, des collégiens ont rencontré des professionnels et sont devenus, le temps de ce projet, de véritables journalistes : ils ont conduit des interviews, questionnant les parcours scolaires et professionnels de femmes et d'hommes passionnés. L'objectif était de faire comprendre aux élèves qu'il n'existe pas un seul parcours de réussite, que l'on peut changer de voie, se réinventer. Ce projet a donné lieu à un album réunissant 74 portraits inspirants, une exposition itinérante, un guide pédagogique pour les équipes éducatives à utiliser dès la 5^e et un outil numérique avec podcasts et portraits intégrés.



L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle dans l'académie de Créteil a pour objectif de faire vivre à chaque élève de l'académie des expériences artistiques et culturelles de façon à favoriser l'égalité des chances et à soutenir les apprentissages

Quelques exemples de projets mis en place

→ Avec le Grand Palais

Dans la continuité du partenariat avec le Grand Palais, toutes les classes du nouveau collège Niki-de-Saint-Phalle à La Courneuve (93) pourront visiter l'exposition consacrée à Niki de Saint-Phalle et à Jean Tinguely en octobre ; tous les élèves de seconde, et ceux de la voie professionnelle notamment, auront l'opportunité de visiter le Grand Palais au cours d'une semaine au mois de décembre, et d'y retourner avec leur famille.

→ Avec la Comédie-Française

Le projet « Mémoires à l'œuvre » mené cette année en partenariat avec la Comédie-Française, permettra notamment de renforcer le lien entre EAC et apprentissages. Partant des questions fréquemment posées par les élèves aux comédiens (« Comment faites-vous pour apprendre autant de textes par cœur ? »), ce projet a vocation à travailler la mémorisation de textes sous le parrainage de comédiens de la troupe et en lien avec des neuroscientifiques qui participeront notamment à la formation des professeurs engagés. Ce projet concernera 20 classes de collèges relevant de l'éducation prioritaire et de la ruralité.

NOUVEAU

→ Avec la BNF

Une convention de partenariat avec la BNF sera signée en octobre, qui permettra de pérenniser plusieurs dispositifs EAC et éducation aux médias et à l'information (EMI), de faciliter l'accès des élèves et des professeurs à différentes propositions de médiation et d'allier créativité et recherches documentaires dans le cadre de projets EAC personnalisés et suivis dans des domaines variés (univers du livre et de la lecture mais aussi image et éducation à l'information). Cette signature aura lieu le jour où se tiendra pour la première fois à la BNF une formation des formateurs du 1^{er} degré, destinée à travailler les compétences d'écriture en partenariat avec des écrivains qui viendront en classe.

NOUVEAU

→ Avec le Musée de l'Air et de l'Espace

Une convention de partenariat sera signée à l'automne avec le Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget (93), à mettre en lien avec une des nouvelles priorités de l'académie : favoriser l'accès à la culture scientifique, technique et industrielle de façon à développer et soutenir le goût des sciences, en particulier chez les filles. Ce partenariat est également à mettre en lien avec l'éducation à la défense, domaine qui, au regard de l'actualité, suscite de nombreuses questions de la part des élèves.



Un nouveau pôle rectoral



Le nouveau pôle rectoral, qui regroupera les services du rectorat et de la DSDEN du Val-de-Marne, sera livré au second semestre 2025 et permettra aux agents d'évoluer dans un environnement lumineux et éco-responsable, pensé pour la qualité de vie au travail et les nouveaux usages et pratiques professionnels. Au terme d'un sondage réalisé auprès des personnels, le bâtiment portera le nom de Julie-Victoire Daubié, qui fut la première bachelière française.

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

Contact presse
Françoise Chapeau
01 57 02 62 46
francoise.chapeau@ac-creteil.fr